

DOSSIER de CANDIDATURE au STATUT de SPORTIF et SPORTIVE DE HAUT NIVEAU

Année universitaire : 20../20..

Nom :

Prénom :

N° étudiant :

Année et Diplôme préparé :

Responsable pédagogique :

Responsable administratif :

Objectif :

Aider les Sportifs et sportives de Haut Niveau à concilier la poursuite d'études supérieures et la pratique sportive à haut niveau.

Trouver un équilibre entre la formation dispensée, les obligations sportives et la vie étudiante.

1. Conditions à remplir pour avoir le statut d'étudiant(e) sportif(ve) de Haut Niveau à L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Sur sa demande, le statut de sportive ou sportif de haut niveau peut être accordé à l'étudiant :

- Sportif.ve inscrit.e sur les listes de haut niveau du Ministère des Sports ;
- Sportif.ve inscrit.e sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel ou appartenant à une structure du Parcours d'Excellence Sportive validée par le Ministère des Sports ;
- Sportif.ve d'excellent niveau. Les critères d'attribution du statut sont définis par la Commission Sportive Haut Niveau de l'UPN (et répertoriés dans le document « Critères d'obtention du statut SHN »).

Au cours du premier semestre une commission se réunit pour valider les dossiers et arrêter la liste des étudiants retenus pour l'année en cours.

2. Aménagement des études :

Afin de mener conjointement un cursus universitaire et leur carrière sportive des dispositions particulières sont proposées aux étudiant(e)s ayant le statut de sportif(ve) de haut niveau.

a) Pour les études

- Aménagement de la durée des études par étalement.
- Choix de certains enseignements pour l'année en cours et les contrôles correspondants.

- Intégration des ESHN dans des groupes compatibles avec leurs contraintes sportives.
- Droit à la dispense d'assiduité (TD, TP), autorisation d'absences ponctuelles.
- Mise en place d'examen de substitution.

Chaque cas fera l'objet d'un examen individuel concernant les possibilités d'aménagement du cursus, définies en fonction du mode de contrôle choisie par l'étudiant (standard/ dérogatoire), les modalités de contrôles des études de la composante et des exigences de la pratique sportive de l'étudiant (planning entraînement, compétitions, stages liés à la pratique).

b) Contrat Pédagogique

- Chaque ESHN signe le contrat définissant les enseignements suivis et le mode de contrôle retenu en fonction de ses obligations sportives.
- Le contrat pédagogique spécifiera les adaptations relatives à l'assiduité et au mode de contrôle.
- Il sera communiqué aux coordonnateurs pédagogiques de diplôme et aux enseignants concernés, ainsi qu'au secrétariat de la composante.

c) Assiduité

Par défaut, les étudiants SHN sont inscrits en mode standard : l'obligation de présence aux TP et TD s'applique aussi aux étudiants sportifs de haut niveau. Toutefois ils ne pourront être pénalisés dans le cas d'absences justifiées par un planning sportif (compétitions, entraînement, stages) officiel dûment attesté et fourni au secrétariat pédagogique au préalable (cf « protocole de communication »).

Les étudiants souhaitant être exemptés d'assiduité sur 1 ou plusieurs enseignements sur le semestre pourront faire la demande de statut dérogatoire et ainsi bénéficier de l'évaluation associée (obligatoire selon le livret pédagogique). La procédure sera ultérieurement communiquée par votre UFR.

d) Contrôle des connaissances

- Les étudiants peuvent choisir de passer leur examen en mode standard ou en mode dérogatoire (ils devront préciser leur choix par écrit auprès du service pédagogique de leur composante) – dans tous les cas, ils pourront assister aux cours, TD, TP ;
- Les étudiant.e.s ayant le statut SHN sont évalué.e.s sur les critères similaires à ceux appliqués aux autres ;
- Aménagement des examens : examiné au cas par cas.

Seules des modifications inattendues du calendrier sportif de l'étudiant pourront lui permettre ensuite de changer son contrat pédagogique (Ex : sélections sportives).

3. Obligations des étudiant(e)s sportif(ve)s de Haut Niveau à l'UNIVERSITÉ PARIS X NANTERRE

- Les étudiants sont tenus :
 - De s'informer des contenus des cours,
 - De respecter le contrat individuel de scolarité (présence/ absence, contrôle en mode dérogatoire, ...),
 - **D'anticiper les problèmes de contrôle** : présentation d'une planification des compétitions, stages (liés à la pratique), entraînement, attestés par les responsables sportifs (**aucun aménagement concernant**

les examens ne sera validé à la suite d'une demande effectuée a posteriori de la date des évaluations par l'étudiant.e).

- Participation obligatoire aux compétitions universitaires en cas de sollicitation par l'UPN, après avoir pris la licence FFSU (gratuite pour les ESHN).

4. Conditions de délai :

Le statut de sportive ou sportif de haut niveau est octroyé pour la durée de l'année universitaire.

Ce statut peut être remis en cause à tout moment de l'année universitaire par la commission SHN pour conduite inconvenante, ou par le non-respect des clauses du contrat. Dans ce cas précis l'étudiant ne bénéficie plus des avantages octroyés par ce statut.

5. Tutorat et suivi des études

Le tutorat sera exercé conjointement par :

- Le référent « Sport de Haut-niveau » : M. Serge Collinet (scollinet@parisnanterre.fr) ;
- Le responsable pédagogique du diplôme ou de l'année de diplôme concerné.

Celui-ci s'exercera notamment en vue :

- D'aider les étudiants dans leurs choix : mode de contrôle...
- De recueillir les documents officiels nécessaires au suivi (ex : convocations aux stages et compétitions pouvant engendrer des absences, résultats sportifs) afin d'aménager leur cursus dans la mesure des possibilités de l'UFR et en harmonisation avec le planning sportif.
- D'informer les enseignants des absences engendrées par la pratique sportive.

Pris connaissance le :

Signature de l'étudiant (obligatoire) :

N° étudiant :

DOSSIER SPORTIF ou SPORTIVE DE HAUT NIVEAU**A déposer à votre secrétariat avant
le 28 septembre de l'année en cours.**

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Lieu :

Adresse :

Adresse messagerie électronique (écrire lisiblement) :

Téléphone : Fixe

Portable :

1^{ère} inscription à l'Université de Paris Nanterre : Oui ☐Non* ☐

Etudiant Boursier :

Oui ☐Non ☐

Sport Spécialité :	Niveau Atteint :
Club :	
Coordonnées du (de la) responsable de la structure sportive (nom, prénom, fonction, courriel, n° téléphone) :	
Inscription sur les listes des sportifs reconnus par le ministère des sports (Fournir une attestation) : Oui Non Si non, avez-vous une convention ou un contrat avec une structure de formation d'un club professionnel ? Oui Non Si oui, laquelle ?	

*Si non : Inscriptions précédentes à l'université ou dans un établissement du supérieur :

Année	Établissement fréquenté	Études suivies/ Diplômes Obtenus

Enseignement supérieur :

- Établissement fréquenté en 2025-2026 :

- Aviez-vous le statut d'étudiant sportif de haut niveau l'an dernier ? Oui* ☐ Non ☐

(Si oui) Bilan personnel de l'année dernière, problèmes rencontrés, points positifs, négatifs, :

Souhaits d'aménagement pour cette année : (Mode de contrôle...) :

1. Résultats sportifs

Sport scolaire et universitaire :

Palmarès sportif fédéral [Résultats internationaux, nationaux (dates)] :

2. Plannings

Entraînements hebdomadaires :

Jours	Plages horaires	Lieu :
LUNDI		
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		

Programmation annuelle des compétitions :

DANS LA MESURE DES PRÉVISIONS QUE VOUS POUVEZ-FAIRE (nous savons que des sélections arrivent parfois au dernier moment).

[illegible]

Compétition Internationales :

Dates :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres (précisez) :

Dates :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Programmation annuelle des stages :

DANS LA MESURE DES PRÉVISIONS QUE VOUS POUVEZ-FAIRE (Ne mentionnez pas les stages se déroulant pendant les congés universitaires).

<u>Stage :</u>	<u>Dates :</u>
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Bénéficiez-vous d'un suivi médical ? :

Oui : ☐

Non : ☐

Si oui : De quelle nature ? :

Date :

Signature :

**NB : Les planning des entraînements doivent être attestés par les responsables sportifs.
Les plannings des compétitions et stages doivent être attestés par des convocations où figure votre nom (fédération, structure sportive, ...)**

**AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN SPORTIF EN FORMATION
à l'Université Paris Nanterre**

Je soussigné(e).....
autorise l'Université Paris Nanterre à utiliser mon image individuelle, sans contrepartie financière, pour la communication institutionnelle d'informations officielles de l'établissement, dans le cadre notamment des actions promotionnelles et des événements qu'il organise ou soutient.

Dans ce cadre, l'Université Paris Nanterre, pourra utiliser mon nom, mon image, sans limite de temps, sur tout support de communication écrit (affiches, brochures, éditions...) oral ou audiovisuel, y compris Internet.

Fait à _____, le _____